REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA LOIRE



Ennemond THORAL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 18 Novembre 1958 62

6e CIRCONSCRIPTION de la LOIRE

Cantons de CHARLIEU, BELMONT, PERREUX, ST-SYMPHORIEN-DE-LAY, NERONDE, FEURS

CITOYENS, CITOYENNES,

Si j'ai accepté de me présenter à vos suffrages aux Elections Législatives du 18 novembre 1962, c'est que nos six cantons forment une circonscription essentiellement agricole qui mérite d'être représentée à l'Assemblée Nationale par un PAYSAN.

Je suis, vous le savez, un petit exploitant agricole et j'aime cette profession. En tant que membre du Conseil d'administration du CREDIT AGRICOLE, des MUTUELLES départementales, du Centre d'INSEMINATION, de la coopérative d'ELEVAGE, de la Coopérative LAITIERE, en tant que président du FOYER AGRICOLE des Cantons de Charlieu, Belmont, Perreux, de Président du Syndicat intercommunal d'ELECTRICITE de la Région Est de Roanne, de Président d'un Syndicat d'adduction d'eau, je connais tous les problèmes agricoles et je me suis toujours efforcé d'améliorer le sort des cultivateurs. Beaucoup de choses restent encore à faire dans ce domaine ; elles ne seront réalisées que si un bon nombre de PAYSANS sont envoyés à l'Assemblée Nationale.

Maire d'une Commune moitié agricole moitié ouvrière, j'ai eu souvent à me préoccuper des moyens d'existence des OUVRIERS d'usine et d'atelier auxquels va toute ma sympathie, car ils souffrent plus que tout autre, de l'augmentation constante du coût de la vie et de l'instabilité monétaire. Je suis intervenu fréquemment pour défendre, contre une fiscalité trop draconienne les intérêts des petits COMMERÇANTS et des ARTISANS qu'on semble vouloir éliminer de notre économie nationale.

C'est pour défendre les intérêts de tous les travailleurs des champs, des usines, des ateliers, etc., du Canton de Feurs que j'ai demandé à M. JAMES, Maire de BUSSIERE, de bien vouloir être mon second dans ces élections. Ce Canton a, en effet, été victime d'un découpage arbitraire qui l'a séparé de sa circonscription naturelle. Je remercie M. JAMES d'avoir accepté ; il connait bien la région du FOREZ, c'est un tisseur décidé à défendre avec moi l'industrie textile si menacée dans notre région.

Ancien prisonnier de guerre, j'ai déploré que cette dernière législature ait complètement méconnu les droits des ANCIENS COMBATTANTS et je ferai toujours tout ce qui sera en mon pouvoir pour réparer cette injustice. Avec toutes les victimes des guerres et les pacifistes sincères, je travaillerai sans relâche à l'épanouissement d'une PAIX subordonnée au DESARMEMENT GENERAL de toutes les Nations.

Dans une France qui connait une relative prospérité et où l'on fait des dépenses somptuaires, il est lamentable que l'Etat n'ait pas assuré aux VIEUX une existence vraiment décente et que les ECOLES et les MAITRES ne soient pas assez nombreux pour recevoir tous nos enfants.

A l'exemple de toutes les grandes NATIONS, je souhaite vivement que notre pays connaisse dans l'avenir, par un Gouvernement de législature, cette STABILITE MINISTERIELLE que réclament tous les Français. Mais si le pouvoir exécutif doit être fort, il est indispensable de laisser au pouvoir législatif toutes ses attributions et d'imposer à tous ce respect scrupuleux de la Loi qui est le signe d'une véritable DEMOCRATIE.

Je suis le Maire d'une commune depuis 27 ans, Conseiller Général depuis 16 ans. J'ai toujours pensé que la mission d'un député est, en particulier, d'être l'intermédiaire entre les populations qu'il représente et l'administration, d'être toujours au service de tous et surtout au service des plus humbles, des plus deshérités.

Je pense qu'un Elu ne doit pas être une personnalité, si brillante soit-elle, qu'on ne voit jamais et qui ignore vos problèmes, vos soucis.

Quelle que soit l'issue de la consultation électorale, je serai toujours prêt à défendre, comme je l'ai fait jusqu'à maintenant, et sans distinction d'opinions politiques et religieuses, vos justes inté rêts particuliers, mais aussi ceux des COLLECTIVITES qui ont tant de mérite, des divers groupements, des Syndicats et plus particulièrement ceux des MUNICIPALITES.

HABITANT VOTRE CIRCONSCRIPTION, VIVANT PARMI VOUS, JE RESTERAI, COMME PAR LE PASSE, A LA DISPOSITION DE TOUS CEUX QUI POURRAIENT AVOIR BESOIN DE MES SERVICES.

VIVE LA REPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Ennemond THORAL

CULTIVATEUR,
MAIRE DE POUILLY-SOUS-CHARLIEU.
CONSEILLER GENERAL.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

ANTOINE JAMES

TISSEUR.
MAIRE DE BUSSIERE.

Candidats de Défense Républicaine et d'Action Démocratique.

Présentés par le Parti Socialiste S.F.I.O.

S.N.I.L.R. — St-Etienne